

## demarches-simplifiees.fr

Les champs suivis d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires. Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

**Pour un projet de GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental), avant de commencer à renseigner votre dossier de candidature, consultez sur le site internet de la DRAAF des Hauts-de-France, rubrique appels à projets : <https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Les-appels-a-projets-en-cours-en> :**

- le cahier des charges correspondant au volet « GIEE » pour la reconnaissance et le financement de l'animation de GIEE reconnus ou en cours de reconnaissance
- le guide financier pour la partie demande de financement

**Vous rentrez ici dans la saisie de votre dossier de candidature pour la reconnaissance et le financement de l'animation de GIEE en cours de reconnaissance. Dans ce dossier de candidature, la structure porteuse de la demande de**

reconnaissance en qualité de GIEE est également la structure porteuse de la demande de la subvention. Vous devez porter un soin particulier à la rédaction de votre dossier. L'engagement du porteur ne peut se faire que sur la seule foi des renseignements portés au formulaire ci-après.

## 1. PARTIE "RECONNAISSANCE"

### Structure porteuse de la demande

Se reporter au cahier des charges pour les structures pouvant être reconnues.

Raison sociale : \*

Statut juridique : \*

Type de structure : \*

N° SIRET : \*

**Adresse postale : \***

N°, Type de voie, Nom de la voie, Code postal, Commune

**Code postal : \*****Département de la structure porteuse : \*** 02 - Aisne 59 - Nord 60 - Oise 62 - Pas-de- Calais 80 - Somme Autre**Courriel : \*****Nom du Président ou du responsable de la personne morale : \*****Nombre total d'exploitations agricoles composant la personne morale : \***

5



## Pièces justificatives pour ce qui concerne la personne morale candidate

### **Copie (recto-verso) de la carte d'identité du Président ou du responsable \***

Taille maximale : 200 Mo.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

### **Liste des membres de la personne morale : \***

Taille maximale : 200 Mo.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

### **Statuts de la personne morale dûment déposés et enregistrés, accompagnés pour les associations de la publication au JO ou du récépissé de déclaration à la préfecture, ou pour les sociétés du dernier extrait K-bis ou de l'inscription au registre ou répertoire concerné : \***

Taille maximale : 200 Mo.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

### **Certificat d'immatriculation indiquant le n°SIRET dûment attribué à la personne morale (datant de moins de 3 mois) : \***

Taille maximale : 200 Mo.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

### **Procès-verbal (ou compte-rendu officiel) de la réunion de l'organe délibérant de la personne morale approuvant le projet présenté \***

Taille maximale : 200 Mo.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

## Responsable/animateur du projet GIEE

**Nom et prénom : \***

**Fonction : \***

**Courriel : \***

camilya.martin@exemple.fr

**Téléphone : \***

0612345678

**CV du responsable/animateur du GIEE \***

Taille maximale : 200 Mo.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

# Le projet GIEE

## Intitulé du projet : \*

Proposer un titre concis.

## Résumé du projet et de ses enjeux : \*

Expliciter le titre du projet en quelques lignes pour donner le contenu principal du projet.

## Descriptif du projet et de ses enjeux : \*

## Etat des lieux initial

### Situation initiale des exploitations et évolutions attendues :

Toute évolution du groupe (ajout ou retrait d'exploitation) doit être signalée à la DRAAF. La reconnaissance GIEE est accordée par arrêté du Préfet de région sur une liste fermée d'exploitations membres du GIEE. La mise à jour régulière de cette liste est essentielle, notamment pour l'obtention de majorations et/ou de priorisations dans l'attribution des aides publiques pour les exploitations reconnues GIEE.

#### Nombre d'exploitations engagées : \*

La taille du collectif attendue est comprise entre 8 et 25 exploitations, pour faciliter l'animation et les échanges dans le groupe. Les exploitations du collectif seront identifiées nominativement dans le dossier.

Toutefois, si la taille du collectif est différente, celle-ci devra être argumentée dans le dossier de candidature, et restera à l'appréciation du comité de sélection.

Articulation avec les réseaux et autres groupes d'agriculteurs :

Afin de faciliter la création de nouveaux groupes et d'éviter les doubles financements, le collectif qui se met en place ne pourra pas comporter dans son effectif plus de 25% d'exploitations déjà engagées dans un réseau DEPHY ferme, dans un groupe « 30 000 » ou un GIEE.



#### Nombre d'agriculteurs engagés : \*



**Estimation de la SAU (ha) couverte par le projet : \*****Principale orientation de production : \*****Détail de l'orientation de production pour le groupe : \***

Préciser le type de production majoritaire pour l'ensemble du groupe (exemple : céréales, légumes d'industrie, bovin lait...).

**Expliciter l'historique de constitution du collectif (actions déjà conduites et en projet), ce qui a suscité la mobilisation de ce collectif d'agriculteurs pour s'engager dans ce projet : \*****Engagements signés des exploitants qui s'engagent dans le projet et leurs coordonnées : \***

Identification personne physique ou morale : nom prénom/raison sociale, n°SIRET, n°PACAGE, adresse postale [code postal, commune], adresse siège exploitation, n° téléphone...

Placer toutes les pièces dans un fichier .zip.

### Modèle à télécharger

DOCX – 18,1 ko

Taille maximale : 200 Mo.

[Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné.

### Liste et description de chaque système d'exploitation mis en œuvre par les exploitants agricoles au moment du dépôt de la demande de reconnaissance :

\*

Principaux assolements avec indication des surfaces, effectifs d'élevage, emplois sur l'exploitation, modes de commercialisation...

Attention, le fichier déposé doit être en format modifiable.

### Modèle à télécharger

XLSX – 23,7 ko

Taille maximale : 200 Mo.

[Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné.

### Présentation du diagnostic choisi : \*

Diagnostic global de chaque exploitation selon les 3 axes économique, environnemental et social au regard des enjeux identifiés sur le territoire concerné.

Sur ce point en particulier, veillez à bien vous référer au cahier des charges.

La méthode de diagnostic est laissée au libre choix de l'animateur mais devra être identique pour tous les agriculteurs du groupe et précisée dans le dossier.

### Diagnostic de la situation initiale de chaque exploitation agricole sur les plans économique, environnemental et social au regard des enjeux identifiés sur le

## **territoire concerné, accompagnera la description du système d'exploitation \***

Veillez placer toutes les pièces dans un fichier .zip.

Taille maximale : 200 Mo.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

### **Grille d'indicateurs de performance :**

Si la phase de diagnostic n'est pas totalement finalisée pour l'ensemble du groupe, un délai de quelques mois (6 maximum) peut être laissé pour fournir les diagnostics manquants. Dans ce cas, il conviendra de renseigner la grille d'indicateurs de performance pour les exploitations manquantes, en attendant la réalisation du diagnostic global.

Veillez placer toutes les pièces dans un fichier .zip.

### **Modèle à télécharger**

XLSX – 16,5 ko

Taille maximale : 200 Mo.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

**Présenter succinctement le groupe et ses motivations dans le cadre de la démarche GIEE, en mettant en avant les principales attentes pour les exploitations en termes d'évolutions de pratiques. \***

## **Territoire concerné**

**Nom du territoire principal auquel se rattache le projet : \*****Carte situant les exploitations sur le territoire : \***

Taille maximale : 200 Mo.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

**Majorité des exploitations située dans le bassin : \***

Artois-Picardie

Seine-Normandie

**Présentation synthétique du territoire : \*****Enjeux territoriaux associés, notamment en termes de protection des ressources : \***

Les raisons pour lesquelles le projet peut être considéré comme cohérent avec le contexte territorial et les enjeux économiques, environnementaux et sociaux auxquels le projet entend apporter une réponse, en cohérence avec les projets territoriaux de développement local existants et animations territoriales existantes concernant les politiques agricoles et environnementales (contrat territorial sur une aire d'alimentation de captage, animation d'un projet agro-environnemental et climatique, projet alimentaire territorial, etc).

## Les axes de travail

A partir de l'étude de l'état initial du collectif et du territoire, il vous est demandé de dégager une problématique et des axes de travail.

**Thématique principale : \***

**Autre thématique 1 : \***

**Autre thématique 2 :**

**Autre thématique 3 :**

## Autre thématique 4 :

### Objectifs du projet :

Décrire les objectifs poursuivis en termes de changements de pratiques et de modifications de système, au regard de la triple performance : économique, environnemental et social. Chaque objectif à atteindre doit être chiffré et associé à un indicateur de résultat.

Par exemple pour un objectif environnemental orienté vers la réduction de l'utilisation des intrants azotés, l'indicateur de résultat "quantité d'azote totale épanchée" pourra être fixé et l'objectif chiffré sera de diminuer de 30% la quantité d'azote totale épanchée.

### Indicateurs de résultats du projet :

Pour chaque projet, six indicateurs de résultats (deux indicateurs par critères de performance : économique, environnemental et social) doivent être fixés. Ces indicateurs de résultats devront être pertinents et être en cohérence avec la ou les thématiques de travail du GIEE.

Le comité de sélection se donne le droit de refuser la proposition des indicateurs s'il estime qu'ils ne sont pas pertinents.

La remontée des indicateurs est obligatoire car indispensable à l'évaluation du projet et au versement de l'aide : ils doivent être mesurés, observés ou calculés et analysés annuellement.

Pour rappel, un indicateur doit être SMART :

Spécifique : une action - un objectif

Mesurable : indicateur de résultat ou de suivi

Atteignable : Ambitieux et raisonnable

Réaliste : pertinent et lié à l'objectif

Temporel : une date - des étapes

### Objectifs économiques : \*

**\* Indicateur de résultat - économique - n°1 : \***

**Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs) \***

**\* Indicateur de résultat - économique - n°2 : \***

**Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs) \***

**\* Indicateurs de résultats - économiques - supplémentaire(s)**

**Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs)**

**Objectifs environnementaux : \***

**\* Indicateur de résultat - environnemental - n°1 : \***

**Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs) \***

**\* Indicateur de résultat - environnemental - n°2 : \***

**Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs) \***

**\* Indicateurs de résultats - environnementaux - supplémentaire(s) :**

**Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs)**

**Objectifs sociaux : \***

**\* Indicateur de résultat - social - n°1 : \***

Nombre d'Unité de main d'œuvre (UMO) / SAU

Nombre de jours de temps libre ou de vacances par an

Temps de travail moyen/semaine

Autre

**Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs) \***

**\* Indicateur de résultat - social - n°2 : \***

Nombre d'Unité de main d'œuvre (UMO) / SAU

Nombre de jours de temps libre ou de vacances par an

Temps de travail moyen/semaine

Autre

**Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs) \***

**\* Indicateurs de résultats - sociaux - supplémentaire(s) :**

**Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs)**

## Actions prévues pour répondre aux objectifs et calendrier prévisionnel de mise en œuvre

### Lister et décrire les actions et les étapes du projet, et leur calendrier.

Expliciter la cohérence des actions, leur pertinence au regard de l'agro-écologie (reconception des systèmes) et des objectifs du projet, en quoi elles s'inscrivent dans une réflexion systémique sur l'exploitation. Lister et décrire les actions ainsi que les étapes du projet, et leur calendrier.

**Si le projet concerne l'élevage, indiquez-en quoi il permet d'apporter une plus grande résilience aux exploitations, quelle(s) stratégie(s) est(sont) développée(s) face aux facteurs de crises affectant les filières d'élevage :**

**Si le projet vise une réduction forte de l'utilisation des herbicides (voire une suppression), détailler l'objectif de réduction et expliciter en quoi les actions prévues sont cohérentes avec les objectifs recherchés :**

**Si le projet a un ancrage territorial particulièrement important ou s'il implique spécifiquement les acteurs de l'aval des filières, préciser en quoi cela consiste :**

## Durée du projet

Le projet doit être pluriannuel (3 ans au minimum) et être cohérent dans sa durée au regard des objectifs à atteindre.

### **Date de début : \***

Postérieure ou égale à la date de dépôt du dossier de candidature.

jj / mm / aaaa

### **Date de fin : \***

jj / mm / aaaa

## Justification de la durée au regard des objectifs : \*

## Gouvernance du projet

### Description de l'organisation collective des exploitations : \*

Préciser la nature des échanges entre les exploitations et les initiatives prévues, montrer la réalité de la dynamique du collectif et les éventuels moyens mis en commun : main d'œuvre, partage du matériel, assolement en commun...

### Pilotage du projet et modalités de prise de décision au sein du groupe : \*

Préciser qui pilote le projet au sein du groupe, comment sont prises les décisions sur le projet, le nombre de réunions, leur fréquence...

**Plus-value de l'action collective pour chacune des exploitations porteuses du projet : \***

**Liste et rôle des partenaires : \***

Il s'agit des structures qui interviennent de façon ponctuelle ou tout au long du projet, notamment pour l'accompagnement technique des agriculteurs dans l'évolution des pratiques agricoles.

Attention, le fichier déposé doit être en format modifiable.

[Modèle à télécharger](#)

XLSX – 11,5 ko

Taille maximale : 200 Mo.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

**Bilan de fin de projet émergent pour les projets et collectifs issus du volet « émergent » de l'appel à projets :**

[Modèle à télécharger](#)

PDF – 64,6 ko

Taille maximale : 200 Mo.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

## Diffusion des résultats et capitalisation

**Types de résultats et informations attendus : \***

**Modalités de collecte des résultats et informations : \***

**Modalités de capitalisation et de mise à disposition des résultats et informations : \***

Expliquer comment vous concevez la capitalisation et la diffusion des résultats et expériences de votre projet, quelle portée vous prévoyez de leur donner, quel public vous souhaitez toucher (actions, méthode, résultats attendus...).

**Organismes partenaires pour la capitalisation des résultats : \*****Éléments complémentaires :**

Le dossier de candidature pourra comporter tout autre élément que le collectif estime de nature à éclairer la prise de décision sur sa demande de reconnaissance.

## **2. PARTIE "FINANCEMENT"**

**La présente demande de financement, dans le**

**cadre de cet appel à projets, vaut demande auprès des 3 partenaires financiers : l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, l'Agence de l'Eau Seine - Normandie et l'Etat via les fonds CASDAR.**

## **Responsable des actions faisant l'objet de la demande de subvention**

A remplir si différent du responsable du projet GIEE.

**Nom et prénom :**

**Fonction :**

**Courriel :**

camilya.martin@exemple.fr

**Téléphone :**

0612345678

## Période de mise en oeuvre des actions faisant l'objet de la demande de subvention :

Les financements sont limités à une durée de 3 ans, renouvelable.

### Date de début de réalisation des dépenses : \*

Les dépenses liées au projet ne pourront être prises en compte qu'à partir de la date de réception du dossier complet par la DRAAF (formalisé par un accusé de réception par courriel). La date de début de travaux ne vaut pas promesse de subvention.

### Date de fin de réalisation des dépenses : \*

Antérieure ou égale à la date de fin du projet GIEE.

### Durée en mois \*

Inférieure à 36 mois.



### Montant total du projet : \*



### Préciser : \*

HT TTC

### Attestation de non récupération de la TVA pour les demandes portant sur un budget prévisionnel présenté en TTC :

Taille maximale : 200 Mo.

[Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné.

### Montant total de la subvention demandée dans le cadre de cet appel à projets : \*



### Plan de financement prévisionnel détaillé des dépenses par action et par acteur, présenté sous la forme d'un tableau : \*

Attention, le fichier déposé doit être en format modifiable.

#### [Modèle à télécharger](#)

XLSX – 14,1 ko

Taille maximale : 200 Mo.

[Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné.

### Pièces justificatives probantes des dépenses prévisionnelles : Devis

Taille maximale : 200 Mo.

[Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné.

### S'il s'agit de dépenses de personnel : attestation présentant le détail du calcul du coût journée datée et signée

Vous pouvez vous appuyer du modèle fourni en pièce jointe.

### Modèle à télécharger

DOCX – 13,6 ko

Taille maximale : 200 Mo.

[Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné.

### Temps d'enregistrement du personnel (si dépenses liées au personnel)

#### Modèle à télécharger

XLSX – 10,8 ko

Taille maximale : 200 Mo.

[Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné.

### Le cas échéant, copie de la lettre d'engagement ou de la convention de partenariat établissant clairement la répartition des dépenses et des subventions sollicitées et approuvées par les différents partenaires :

Taille maximale : 200 Mo.

[Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné.

### Nom des autres financeurs sollicités ou mobilisés pour le projet : \*

Exemple : fonds européens, conseil régional, communes, financeurs privés...

Si pas d'autres financeurs, indiquer "RAS".

### Montant total de la subvention sollicitée ou mobilisée auprès d'autres financeurs : \*

Si ce montant est nul, indiquer "0".

**Le cas échéant, liste des aides publiques qui sont ou seront mobilisées/sollicitées dans le cadre de ce projet hors financeurs Agences et Etat et une copie des demandes et/ou attributions de ces aides publiques :**

Taille maximale : 200 Mo.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

**Pour les associations loi 1901 uniquement, le formulaire Cerfa 12156\*5 relatif aux demandes de subventions :**

Taille maximale : 200 Mo.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

**Pour les associations, le contrat d'engagement républicain**

[Modèle à télécharger](#)

DOCX – 79,9 ko

Taille maximale : 200 Mo.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

## Coordonnées bancaires

Indiquer ci-après les coordonnées du compte choisi pour le versement de la présente aide.

### IBAN \*

FR76 3000 6000 0012 3456 7890 189

### BIC \*

**RIB \***

Taille maximale : 200 Mo.

[Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné.

**Éléments complémentaires :**

Le dossier de candidature pourra comporter tout autre élément que le collectif estime de nature à éclairer la prise de décision sur sa demande de financement (en particulier, il peut fournir des compléments à son dossier de candidature GIEE notamment en matière de modalités de capitalisation, d'indicateurs de résultats...).

## 3. Engagements

**Engagement de la personne morale candidate à la qualité de GIEE de transmettre les éléments constitutifs de la fiche descriptive de groupe : \***

[Modèle à télécharger](#)

DOCX – 15,2 ko

Taille maximale : 200 Mo.

[Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné.

**Engagement de la personne morale candidate à la qualité de GIEE de transmettre à un organisme de développement agricole les données à capitaliser : \***

[Modèle à télécharger](#)

DOCX – 14,7 ko

Taille maximale : 200 Mo.

[Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné.

## Engagement de l'organisme de développement agricole, destinataire de données à capitaliser, de participer et d'alimenter le processus de capitalisation des résultats des GIEE, coordonné par les chambres d'agriculture et l'APCA : \*

[Modèle à télécharger](#)

DOCX – 14,9 ko

Taille maximale : 200 Mo.

[Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné.

## Engagement de la structure porteuse de la demande de reconnaissance et de la demande de subvention : \*

[Modèle à télécharger](#)

DOCX – 262 ko

Taille maximale : 200 Mo.

[Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné.

- En tant que représentant légal de la structure porteuse, je certifie : \*
- Avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente demande ;
- L'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.
  
- En qualité de responsable légal de la structure porteuse, par le dépôt sous démarches simplifiées, je demande : \*
- une aide pour le financement de mon projet GIEE dans le cadre de l'appel à projets 2022 en Hauts-de-France « Collectifs locaux d'agriculteurs engagés dans la transition agro-écologique ».
  
- En tant que représentant légal de la structure porteuse, je m'engage à : \*
- Réaliser le projet présenté pour solliciter la reconnaissance GIEE et les actions identifiées dans le cadre de la demande de financement ;
- Faire état de l'avancement du projet, notamment par la réalisation de bilans intermédiaires une fois par an ou a minima tous les trois ans, à la DRAAF et assurer la

remontée des indicateurs annuellement ;

- Transmettre en fin de projet, à la DRAAF et à l'Agence de l'eau concernée :
    - Un compte rendu final d'exécution financière du projet accompagné des pièces justificatives selon les modalités qui seront précisées dans la convention financière
    - Un bilan final à l'expiration de la durée de reconnaissance GIEE du projet ;
  - Apposer les mentions relatives au soutien financier des financeurs concernés sur les supports de communication, d'information et les livrables prévus (panneaux, site internet, inauguration, journée portes ouvertes, ...);
  - Alimenter le site national des collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique, y compris le Blog régional Ecophyto Hauts-de-France
  - Informer la DRAAF de toute modification des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes, en particulier de tout changement lié à la personne morale, aux exploitants engagés, au territoire concerné, à la durée du projet et aux actions engagées.
- En tant que représentant légal de la structure porteuse, j'autorise : \*
- L'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.
- En qualité de responsable légal de la structure porteuse du projet émergent, je suis informé que : \*
- En cas d'acceptation du projet, mon dossier dématérialisé servira de document de référence pour la rédaction de la convention entre le financeur et la structure porteuse de la demande de subvention ;
  - Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire mon dossier de demande d'aide publique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service auquel vous adressez ce formulaire.